

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MP 2022-05

Pouvoir adjudicateur:

Désignation:

AGENCE DU TOURISME DE LA CORSE

17, boulevard du roi Jérôme -20181 AJACCIO Cedex 1

Tél: 04.95.51.77.77- Fax: 04.95.51.14.40

Courriel: <u>mpublics@atc.corsica</u> Adresse Internet: <u>http://www.corsica-pro.com</u>

Profil acheteur : https://www.achatspublicscorse.com L'acheteur agit en tant que pouvoir adjudicateur.

Objet du marché: Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison de titres restaurant à destination des collaborateurs employés par l'Agence du Tourisme de la Corse (A.T.C).

Code CPV: 66133000-1 - Services de traitement d'opérations et services de compensation -30199770-8 - Chèques-repas

Numéro de référence du marché : MP 2022-05

Procédure et forme du marché : Le présent accord-cadre est passé en vertu des dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique, régissant la procédure adaptée

Durée du marché : L'accord-cadre commence à la date de l'accusé de réception de sa notification. La durée maximale de l'accord-cadre est de 2 années.

Type de marché de services : Services- Prestations diverses de services

Type de prix: Les prestations sont traitées à prix unitaires et forfaitaires. Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

Montant maximum de l'accord cadre : 214 000 € HT sur deux ans.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous (détaillés au R.C) :

. Critère Prix des prestations pondéré à 20 %.

Le candidat renseignera le bordereau des prix unitaires. L'appréciation du critère prix interviendra sur a base du DQE. <u>Formule appliquée</u>: Note = (montant HT le moins élevé) / (montant HT proposé pour cette offre) * note maxi

2. Critère Valeur technique pondéré à 80 %.

Ce critère sera apprécié à partir de l'offre technique répondant au cadre de réponse technique remise par le candidat. La note du critère "Valeur technique", est obtenue par l'addition des notes pondérées obtenues pour chaque sous-critère :

Critères	Pondération	Support d'analyse
Critère 1 – La valeur technique	80 %	
Sous-critères	Pondération	
a) Délai de livraison	30%	
b) Modalité de gestion des commandes	20%	
c) Politique de gestion des titres périmés, perdus ou	10%	Offre technique répondant au
volés		cadre de réponse
d) Qualité de la relation client : assistance, relation	10%	
client, formation du service RH		
e) Qualité de la démarche RSE	10%	



Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Mandat administratif.

Fonds: ATC

Imputation budgétaire : Chapitre : 012 :

Compte 64118 – Autres indemnités

Compte 64111 – Rémunération principale Titulaire

Compte 64131 – Rémunérations Personnel non Titulaire

Compte 64171 - Rémunération Apprentis

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : https://www.achatspublicscorse.com avec référence ATC/ MP 2022-05

Conditions de remise des candidatures et des offres

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : https://www.achatspublicscorse.com

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BASTIA

Villa Montepiano

20407 BASTIA

France

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- *Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.
- *Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché : (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).
- *Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

La présente consultation est une consultation initiale.

<u>Date d'envoi du présent avis à la publication</u>: Le mercredi 27 avril 2022. <u>Date limite de réception des offres</u>: Le lundi 23 mai 2022 (heure française)

Cette consultation sera publiée sur les supports suivants :

Corse-Matin et Nice-Matin, <u>www.achatspublicscorse.com</u>, <u>www.corsica-pro.com</u> et BOAMP.